

Le Courrier du Canada,

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

Nouvelles de Rome.

(Correspondance de Rome.)
ROME, LE 29 JUIN 1866.

Les cinq personnages créés cardinaux dans le consistoire qui se tenait pendant que je vous écrivais ma dernière sont : Monseigneur Paul Cullen, archevêque de Dublin (Irlande), né à Dublin, le 27 avril 1803; Monseigneur Gustave-Adolphe de Hohenlohe, archevêque d'Edesse (in partibus indelicis) aumônier de Sa Sainteté, né à Schillingsfurt (Prusse), le 25 février 1823; le Révérend Père Louis Billot, des Clercs Réguliers Barnabites, consultant des Sacrés Congrégations du conseil de l'Index, né à Alexandrie (Piémont), le 15 mars 1826; Monseigneur Antoine Matteucci, vice-camerlingue de la Sainte-Eglise Romaine, né à Fermo (Etat de Eglise), le 16 mars 1802; Monseigneur Consolini, vice-président du conseil d'Etat, né à Sinigaglia (Etat de l'Eglise), le 7 juin 1806.

Les trois cardinaux appartenant à l'ordre des cardinaux-prêtres; les deux autres à l'ordre des cardinaux-diacres.

Les 22, 23 et 24, les nouveaux princes de l'Eglise ont reçu, à l'occasion de leur promotion, les félicitations du Sacré-Collège, du corps diplomatique, de l'épiscopat, de la prélature et de la municipalité romaine. Ces honneurs n'ont rien qui doivent vous surprendre si vous songez que les cardinaux sont les héritiers privilégiés du rang de princes, et à peine ils ont leur élévation à la pourpre, on leur confère des honneurs, traitant en quelque sorte d'égal à égal avec eux. Ces réceptions, dont le nombre et le cérémonial sont minutieusement déterminés, s'appellent à Rome *ricievimenti*. Le *ricievimento* de Leurs Eminences les cardinaux Cullen, de Hohenlohe et Billot a eu lieu dans les salons du Quirinal; celui de Leurs Eminences les cardinaux Matteucci et Consolini, dans les salons du Ministère de l'intérieur et de la Justice.

L'affluence a été énorme. Tous les monuments publics étaient illuminés, et des feux de joie brûlaient devant le Quirinal et le Ministère, pendant que la musique militaire pontificale jouait des airs de fête.

Le 25, dans l'après-midi, les nouveaux cardinaux, qui avaient reçu au consistoire du matin le chapeau et l'anneau cardinaux, se sont transportés à Saint-Pierre en voitures de gala et ont prié devant le tombeau des Apôtres.

Son Eminence le cardinal Matteucci est à peine remis d'une attaque d'apoplexie qu'il a éprouvée, il y a quelques jours, en apprenant la nouvelle de la mort inopinée de son frère.

Dans ce même consistoire du 25, on a plaidé la cause de la béatification de la vénérable Marie Rivier, fondatrice des Sœurs de la Présentation; puis le Saint-Père, après avoir fait lire devant le Sacré-Collège un résumé de tous les actes de la cause des dix-neuf bienheureux martyrs de Gorcum et de la cause de la bienheureuse Marie-Françoise-des-Plaines de Jésus, a interrogé Leurs Eminences sur l'opportunité de la canonisation de ces bienheureux. Chaque cardinal a répondu à son tour par la formule consacrée: *placeat*. Sa Sainteté a alors annoncé son intention formelle de procéder en temps opportun à la canonisation des dix-neuf martyrs et de la bienheureuse.

Monseigneur de Mérode se prépare par une retraite à recevoir, après-demain, la consécration épiscopale. Elle lui sera donnée à Saint-Pierre, non par le Pape, mais par le légat de la cérémonie pourrait fatiguer, mais par son Eminence le cardinal vicair, assisté de Leurs Grâces les évêques de Poitiers et de Montauban.

Au moment où je signe cette lettre, la ville est en fête et les cloches de Saint-Pierre sonnent à toutes volées. Le Pape entonne la messe papale dans la basilique vaticane.

La manière peu loyale dont M. de Bismark en use envers l'électeur de Basse-Saxe a remis en mémoire la conduite chevaleresque d'un de nos maréchaux de France sous Louis XV. Ce fait, si français, est extrait des *Mémoires d'un officier aux gardes*. Le voici :

"Au moment où les hostilités entre la France et l'Angleterre annonçaient le rupture prochaine des deux puissances, et où les Anglais se hâtaient de repasser la mer, le maréchal de Biron apprend que lord Rodney, l'un des meilleurs amiraux de la Grande-Bretagne, était au désespoir de se voir obligé de rester à Paris sous la surveillance de ses créanciers auxquels il devait cent mille francs. Le maréchal va le trouver et lui dit que la France, ne voulant jamais faire la guerre qu'avec la plus grande loyauté, était incapable de se prévaloir des avantages qu'elle ne devait qu'à des circonstances de hasard; qu'il n'était pas juste que l'Angleterre fût privée d'un de ses défenseurs, et qu'un homme d'un aussi grand mérite fût forcé à l'inaction, lors-

qu'il avait une aussi belle occasion de se distinguer en servant sa patrie. En conséquence, il lui offre les cent mille francs à rembourser à ses créanciers, lui annonçant qu'il n'en voulait le remboursement qu'à la paix. Une proposition aussi noble est acceptée avec les transports de la reconnaissance, et Louis XV, apprenant ce trait de générosité, en remercia le maréchal de Biron, et voulut absolument se mettre en son lieu et place, ajoutant que son seul regret était de ne pas en être l'auteur."

Ce trait du maréchal Biron ne doit pas étonner. Le maréchal était Français, et il agissait pour l'honneur; tandis que M. de Bismark ne travaille, lui, que pour le roi de Prusse, soit dit sans mauvaise plaisanterie. — (Union.)

Belgique.

Le voyage du roi des Belges en Angleterre a-t-il un but politique? En tout cas, l'accueil que le souverain reçoit à Londres et la façon dont il répond paraît de nature à consolider les relations qui unissent déjà la Belgique au Royaume-Uni. Dans un discours prononcé à un banquet donné par la corporation de Trinity-House, Leopold II, s'adressant au duc d'Edimbourg, s'est exprimé ainsi :

"Dans ces derniers temps, l'Angleterre et la France ont pris une grande part à la fondation de notre nationalité; nous n'oublions pas en Belgique la reconnaissance que nous vous en devons, et en marchant dans la voie de tous les sages progrès, nous nous efforçons de mériter toujours l'intérêt que les puissances nous témoignent."

France.

Paris, 5 juillet.

Que dire de l'événement énorme du jour? Il a éclaté d'une manière si soudaine et si complètement les prévisions qu'on ne sait comment l'apprécier. Les explications de la première heure sont, comme vous le supposez bien, extrêmement conjecturales; cependant elles sont curieuses à noter, comme symptômes de la situation.

Beaucoup de personnes estiment que l'Autriche a fait un acte habile et inclinent à croire que l'Empereur sera, au fond, un peu embarrassé du cadeau de la Vénétie, parce qu'il lui faudra, d'une part, trancher définitivement la question romaine, et de l'autre, demander des compensations à la Prusse victorieuse. Quelques-uns vont même jusqu'à penser qu'une guerre de la France contre la Prusse avec l'Autriche pour alliée, pourrait sortir de là dans un temps donné (le temps de fabriquer pour nos soldats des fusils à aiguille.)

Il est certain que la réorganisation de l'Allemagne et la part à faire à la Prusse soulèveront de grosses questions et des difficultés nombreuses. Il est certain aussi que la question romaine devra être enfin résolue et que le cabinet des Tuileries rencontrera là plus d'une délicatesse. Mais j'aurai occasion de revenir amplement sur tous ces points.

Ce qu'il importe de constater dès maintenant, c'est l'attitude de notre presse officielle. La France tient ce soir, en présence des événements, un langage significatif et qui mérite d'être signalé. — La France, dit ce journal, a été imparcial et désintéressée. Mais elle ne saurait assister avec indifférence à de nouveaux remaniements de territoire. Personne ne croira qu'elle laissera modifier l'équilibre de l'Europe sans le redresser, au profit de sa légitime influence.

Puisque les traités de 1815 ont été détruits par ceux-là mêmes qui les avaient faits contre la France, leurs derniers vestiges doivent disparaître pour nous comme pour eux."

C'est bien clair, et il ne faut pas d'effort d'imagination pour comprendre. Certaines personnes prétendent que Napoléon III ne se bornerait pas à demander des compensations à la Prusse sur les bords du Rhin, mais qu'il en exigerait également de l'Italie en échange de la Vénétie; et l'on parle de l'île de Sardaigne. Mais ce serait là une acquisition sans valeur et qui provoquerait tous les ombrages de l'Angleterre. Aussi cette rumeur me paraît-elle très hasardeuse pour le moins.

On assure que le gouvernement français invitera les cabinets de Londres et de St. Pétersbourg à s'unir à lui pour amener l'heureuse solution des difficultés pendantes.

Un grand mouvement a régné aujourd'hui au ministère des affaires étrangères et à l'ambassade d'Autriche. Le prince de Metternich s'est rendu plusieurs fois aux Tuileries et la princesse a fait de son côté de nombreuses démarches.

A la Bourse, jamais, de mémoire de spéculateur, on n'avait vu pareille agitation. Les agents de change ne pouvaient suffire aux ordres d'achat qui affluaient de toutes parts. On se jetait avec rage sur toutes les valeurs et plusieurs ont haussé de 100 à 200 francs.

Le baron de Seobach, ministre de

Saxe à Paris, est, dit-on, dans une grande inquiétude au sujet de ses deux fils, qui combattent à Sadova, à l'aile gauche de l'armée autrichienne. Cette aile gauche a été écrasée et le malheureux diplomate est sans aucune nouvelle de ses enfants.

Les cafés et les établissements de marchands de vin se sont pavés et les théâtres se disposent à illuminer ce soir. — (Correspondance de l'Emancipation.)

On lit dans la France :

"C'est dans la nuit du 3 au 4 que l'empereur d'Autriche a connu le résultat définitif de la bataille de Sadova."

"Hier, dès le matin, il y a eu entre la cour de Vienne et celle des Tuileries un échange multiplié de télégrammes."

"M. Drouyn de Lhuys a été appelé plusieurs fois aux Tuileries, où il a, pour ainsi dire, passé la journée d'hier."

"Le soir, vers huit heures, M. de Metternich est allé trouver l'empereur, et il s'est rencontré avec M. Drouyn de Lhuys."

"L'ambassadeur de Vienne avait été muni télégraphiquement de pleins pouvoirs pour négocier."

"C'est à la suite de cette dernière entrevue que la note publiée ce matin a été envoyée au *Moniteur*."

"Trois heures. — Nous croyons savoir que, jusqu'à ce moment, le gouvernement français n'a reçu de réponse à sa demande d'armistice ni de Florence ni de Berlin."

On lit dans le Temps :

"Contrairement à nos prévisions, les impressions qui arrivent du côté de la Prusse, sont, dit-on, contraire à l'armistice. Nous aimons à douter de ces bruits, et, si même ils étaient exacts, nous ne pourrions croire que la Prusse ne revint pas à d'autres sentiments."

On lit dans la Patrie :

"Les cours de Berlin et de Florence ont été informées ce matin, au nom de l'empereur, des communications que Sa Majesté avaient reçues, la veille au soir, de la cour de Vienne."

"Les bases de l'armistice seraient étudiées aujourd'hui même."

"Ces bases ne devront préjuger aucune des questions ultérieures. L'acceptation n'en paraît pas douteuse."

"Les gouvernements de Londres et de Saint-Petersbourg ont également reçu avis des décisions de l'empereur d'Autriche."

"Nous croyons que la France appellera immédiatement l'Angleterre et la Russie à participer à ses efforts pour la conclusion définitive de la paix."

"Un télégramme de Berlin nous informe que des dépêches ont été immédiatement expédiées à Florence par les soins de M. de Bismark, au sujet des propositions de la France, reçues sommairement par le télégraphe au quartier général du Roi."

"Ces dépêches portent particulièrement sur les engagements réciproques contractés par l'Italie et la Prusse, en ce qui concerne, soit la cessation provisoire des hostilités, soit la conclusion de la paix avec l'Autriche."

"La nouvelle de la cession de la Vénétie à l'empereur des Français, qui s'était répandue dès sept heures du matin à Paris, y a été accueillie avec un vif sentiment d'orgueil et de satisfactions."

"Avant midi, un grand nombre de maisons étaient pavées de drapeaux. Dans tous les quartiers, on prépare des illuminations pour ce soir."

Angleterre.

On écrit de Londres, sous la date du 3 juillet :

"Hier soir, S. A. R. le duc d'Edimbourg (le prince Alfred), en sa qualité de Maitre de la corporation de Trinity-House, en compagnie des plus anciens membres, a donné un banquet à S. M. le roi des Belges et au prince de Galles. Le duc d'Edimbourg a été élu Maitre de cette corporation après le décès de lord Palmerston qui, lui-même avait succédé au prince époux."

"Le prince, en sa qualité de Maitre, a proposé, au milieu d'applaudissements frénétiques, la santé de la Reine, qui a été portée avec tous les honneurs et suivie du chant de l'hymne national."

"Il a proposé ensuite la santé de S. M. le roi des Belges. (Vifs applaudissements.) Il a ajouté les paroles suivantes : 'Messieurs, vous savez que S. M. est le roi d'un pays qui est le seul sur le continent qui soit régi par une constitution pareille à la nôtre (broyants d'applaudissements), et pour le maintien de laquelle son excellent et regretté père a tant fait. (Applaudissements.)' Je vous propose donc, messieurs, de boire à la santé de Sa Majesté le roi des Belges avec tous les honneurs."

"Le roi des Belges, au milieu des applaudissements les plus enthousiastes, s'est levé pour répondre à ce toast et s'est exprimé ainsi, en français : 'A. R., Milords et Messieurs, — Je vous remercie beaucoup de l'honneur que vous m'avez fait en buvant à ma santé. Je suis heureux de saisir cette

occasion de rendre, moi aussi, hommage à tout ce qu'a fait la corporation de Trinity House pour la sécurité des côtes de l'Angleterre. Elle a rendu d'incalculables services à toutes les nations commerciales. Je fais des vœux pour que l'influence des salutaires exemples de la corporation s'étende sur toute la surface du globe. Je me félicite également de cette occasion d'exprimer publiquement les sentiments d'affection qui m'unissent à mon très cher cousin le duc d'Edimbourg, président de la corporation, et de le remercier de ce qu'il a bien voulu me dire d'aimable, et particulièrement de la sympathie qu'il a exprimée pour la Belgique. Je demande à dire aussi avec quelle émotion j'ai entendu faire allusion à un nom qui m'est si justement cher. Je constate avec reconnaissance que ce nom, même après la mort, éveille dans vos cœurs une vive sympathie, et je vous adresse mes chaleureux remerciements. Les sympathies réciproques de nos deux pays existe depuis des siècles. Dans ces derniers temps l'Angleterre et la France ont pris une grande part à la fondation de notre nationalité; nous n'oublions pas en Belgique la reconnaissance que nous vous en devons, et en marchant dans la voie de tous les sages progrès, nous nous efforçons de mériter toujours l'intérêt que les puissances nous témoignent."

Puis, le Roi a ajouté en anglais ces mots :

"Je vous remercie de nouveau pour le grand honneur que vous venez de me faire en portant ma santé. Je regrette de n'avoir pu m'exprimer dans votre langue; j'éprouve beaucoup de difficulté à la parler. Mais j'espère que vous me croirez et que vous me comprendrez quand je vous dirai que je suis pénétré de la plus haute admiration possible pour votre grande nation. Ce sentiment n'a fait que s'accroître dans le voyage que j'ai fait naguère dans la vaste étendue de votre empire, depuis Londres, la ville la plus immense et la plus riche du monde, jusqu'à un modeste et intéressant établissement de Hong Kong."

"Le prince de Galles, répondant au toast qui lui avait été porté ensuite par le prince son frère, après s'être félicité de voir celui-ci investi de la Maitrise qui lui avait été offerte à lui-même et qu'il a dû décliner, a prononcé les paroles suivantes :

"Parmi les hauts personnages ici présents, il m'est particulièrement agréable de recevoir l'honneur de la présence de Sa Majesté le roi des Belges. (Applaudissements.) Après la manière bienveillante dont il a exprimé son attachement pour notre pays, attachement que je sais être un fait réel et non pas seulement une forme de langage, par ce que je l'ai entendu souvent manifester par lui en particulier. (Applaudissements.) ; après, dis-je, les paroles de Sa Majesté, je crois pouvoir dire que nous autres Anglais nous sommes fortement attachés à son pays, pays qui a pris par lui-même une position si distinguée parmi les nations du continent et qui doit tant au Roi défunt, tant regretté. (Applaudissements.)"

"MM. Milner Gibson et Gladstone, membres du cabinet démissionnaire, ont ensuite dit quelques mots en faveur de la corporation et de la marine britannique."

Bulletin général.

(de l'Union de Paris du 7 juillet.)

Victorieuse en Italie, vaincue en Bohême, et peut-être même avant sa défaite, l'Autriche vient de se résoudre à un acte de la plus haute gravité : elle cède la Vénétie à la France et accepte sa médiation.

Voici en quels termes le *Moniteur* annonce cette nouvelle si considérable et si peu attendue :

"Un fait important vient de se produire. 'Après avoir sauvé l'honneur de ses armes en Italie, l'empereur d'Autriche, accédant aux idées émises par l'empereur Napoléon, dans sa lettre adressée le 11 juin à son Ministre des affaires étrangères, cède la Vénétie à l'empereur des Français et accepte sa médiation pour amener la paix entre les belligérants."

"L'empereur Napoléon s'est empressé de répondre à cet appel et s'est immédiatement adressé aux rois de Prusse et d'Italie pour amener un armistice."

"Il ne nous appartient pas de pénétrer quant à présent les motifs qui ont inspiré à l'empereur d'Autriche une telle détermination. Il peut paraître regrettable que, si l'on en devait venir à des négociations du genre de celles qu'annonce le *Moniteur*, on ait attendu que tant de sang fût inutilement versé."

Maintenant l'extrême laconisme du journal officiel soulève une foule de questions toutes plus dignes de méditations les unes que les autres.

La cession de la Vénétie comporte

sans doute uniquement les provinces de terre ferme de l'ancienne seigneurie; exclut-elle, ce qui est plus que probable, le quadrilatère ?

À quelles conditions cette cession, opérée entre les mains d'une puissance neutre, devra-t-elle s'accomplir ? N'implique-t-elle pas la remise en vigueur des préliminaires de Villafranca et du traité de Zurich dont elle semble le complément ?

Et, dans ce cas, la pensée d'une Confédération italienne ne va-t-elle pas servir de base aux accommodements d'une paix nouvelle ?

Qu'est-ce que la France fera de la Vénétie ? La gardera-t-elle ? la constituera-t-elle à l'état de principauté indépendante, entrant dans la ligne fédérale de la Péninsule ? La rétrocédera-t-elle à Victor-Emmanuel et, en ce cas, quelle compensation pourra-t-elle demander ?

Serions-nous à la veille d'une reconstitution de l'Italie, restituée au Pape ses domaines usurpés, rétablissant les princes dépossédés, et devons-nous voir l'Autriche acheter par ses sacrifices une satisfaction donnée aux sollicitudes des catholiques et à la confiance universelle ?

Quelles seront ensuite les conséquences de la médiation acceptée par l'empereur d'Autriche et offerte au roi de Prusse et au roi de Piémont ? N'est-ce pas un remaniement complet de la carte de l'Allemagne qui se prépare, et ce remaniement n'entraînera-t-il pas une sorte de retente des Etats européens ?

La paix est un grand bien : nous avons fait les vœux les plus ardents pour qu'elle ne fût pas troublée. Quand tout a été remis au hasard des batailles, nous avons souhaité le triomphe de la cause du droit. La fortune des armes, qui avait été favorable à cette cause en Italie, l'a trahit une première fois en Allemagne. La lutte a été acharnée; glorieuse des deux côtés, si la gloire ne s'attache qu'à l'intépidité et à la bravoure, elle ne pouvait être considérée, selon nous, comme décisive, ni sur l'un, ni sur l'autre théâtre. Le sentiment des populations, la cri unanime des honnêtes gens attendaient le châtiement de l'injustice et le succès du bon droit.

Puisse les négociations qui vont s'ouvrir épargner au monde les maux dont la Révolution les menace, et assurer à la société européenne, si profondément troublée, des conditions de sécurité qui ne reposent que sur le respect de la Vérité et de la Justice !

(de l'Union de Paris du 7 juillet.)

La Patrie assure que les cours de Berlin et de Florence ont été informées hier matin par le gouvernement français, de la grave décision prise la veille par l'empereur François-Joseph. Chacun se demande maintenant quel va être l'accueil fait par la Prusse et l'Italie à la médiation de la France. Aujourd'hui nous espérons trouver dans le *Moniteur* quelques renseignements à cet égard. Mais la feuille officielle est muette, nous n'y découvrirons pas même une allusion à ce qui est en ce moment l'objet des préoccupations générales. Cependant, la réponse du roi Guillaume et celle de son allié subalpin ont bien eu le temps de parvenir aux Tuileries. L'Italie, mécontente d'une solution qui ne lui permet pas de venger sa défaite de Custozza, refuserait-elle de déposer les armes ? La Prusse, envivée de ses premiers succès, pousserait-elle l'arrogance jusqu'à vouloir tenter aux portes même de Vienne la fortune qui l'a si bien servie dans les champs de la Bohême ?

Le silence gardé par le *Moniteur*, et aussi les bruits répandus dans certains cercles politiques, nous feraient penser tout au moins qu'il y a hésitation de la part des deux souverains auxquels le gouvernement français s'est adressé pour obtenir un armistice. Suivant la Patrie, le roi de Prusse et Victor-Emmanuel ont voulu se consulter avant de répondre d'une manière formelle.

Nous avons peine à croire, il est vrai, que le premier instant de mauvais humeur une fois passé, la Prusse et l'Italie ne consentent pas l'une et l'autre à entrer en négociations pour la paix. L'important est de savoir dans quelles dispositions leurs représentants arriveront au congrès. En ce qui concerne la question allemande, il n'y aurait guère à espérer un arrangement pacifique, si le gouvernement prussien persistait dans les prétentions que plusieurs journaux lui prêtent en ce moment. On assure, en effet, qu'il n'a pas l'intention d'annexer à son territoire actuel celui des Etats occupés en ce moment par ses troupes, mais qu'il se contenterait (le bon apôtre !) des duchés de Slesvig et de Holstein, et d'une nouvelle constitution de l'Allemagne qui lui donnerait l'hégémonie sur tous les Etats du Nord. Comment concilier de pareilles prétentions avec la lettre de l'empereur Napoléon, lettre à laquelle a accédé l'empereur François-Joseph, et dans laquelle le "maintien de la grande position de l'Autriche en Allemagne" est présenté comme une des bases de l'arrangement à intervenir entre les grandes puissances européennes ?

Nous n'avons pas de nouvelles de Bohême. Nous ne savons donc pas si le canon a fait silence, et si l'arrivée au quartier-général du roi de Prusse, de la communication du gouvernement français a eu pour résultat d'interrompre la poursuite de l'armée autrichienne par les vainqueurs de Sadova.

On parle d'engagements sérieux en Bavière. Les Prussiens sont entrés dans ce royaume par la frontière de l'ouest et sont arrivés jusqu'à Brucknean. Avant-hier un combat acharné, et dont le résultat est encore inconnu, s'est livré près de Rosdorf. On annonce que les troupes bavaroises se sont bravement battues dans ces diverses rencontres. Mais n'est-ce pas le cas de dire : Il est trop tard !

C'est aujourd'hui que lord Derby devait faire connaître officiellement au parlement la composition définitive du nouveau ministère. Quelques difficultés se sont sans doute élevées au dernier moment; car avis a été donné hier aux deux Chambres que la communication attendue ne serait faite que lundi.

Le fusil à aiguille.

Le fusil à aiguille dont se sert l'armée prussienne mérite une mention spéciale.

Cette arme, adoptée depuis longtemps déjà dans l'armée prussienne, est un fusil ou une carabine à aiguille, c'est-à-dire à inflammation centrale, se chargeant par la culasse, et d'un système pareil aux fusils dont nos grands amateurs de chasse commencent à faire usage.

La cartouche est placée dans la chambre, avec la rapidité que l'on met à charger le fusil Lefaucheur ou toute autre arme dont le canon s'abaisse ou se déplace par un simple mouvement; ce canon reçoit la charge et se replace en quelques secondes. L'inflammation, au lieu d'être déterminée par l'emploi d'une capsule sur une cheminée, comme dans nos armes de guerre, est produite par le choc d'une aiguille contre la capsule fixée au centre du culot de la cartouche, et le choc de cette aiguille est déterminé par le jeu d'une batterie qui fait agir un fort ressort à boudin placé à l'arrière de la platine.

Ce ressort traverse la poudre et va heurter une pastille fulminante, capsule ou amorce, mise entre la charge et la balle. L'inflammation est donc centrale, intérieure, instantanée. La poudre prenant toute sa force d'expansion à la fois, la charge peut-être moins considérable; le canon étant rayé, la précision est plus grande; cette arme à feu portative étant légère, ne fatigue pas l'homme, et, enfin, se chargeant par la culasse, et l'amorce tenant à la cartouche, les coups peuvent se succéder presque avec la rapidité effrayante de ceux tirés par le revolver.

Le *Moniteur* du soir dit à propos de l'arme prussienne :

"Les correspondances de Prusse attribuent en grande partie à l'emploi du fusil à aiguille (*zürdnadlgewehr*) les succès remportés par les armées du roi Guillaume."

"D'après ces correspondances, les bataillons autrichiens, se conformant aux instructions du général Benedek, auraient essayé dans toutes les rencontres d'aborder leurs adversaires à la baïonnette, mais ils y seraient parvenus très rarement."

"Les lignes prussiennes, disposées souvent sur trois rangs comme au temps de Frédéric le Grand, contrairement aux prescriptions de leur règlement actuel, les laissent approcher jusqu'à 150 pas environ, les officiers empêchant leurs hommes de tirer, et leur recommandant habituellement de se tenir accroupis pour offrir moins de prise au feu ennemi."

"Mais du moment que l'ennemi était arrivé à cet distance, elles l'accueillaient par cinq ou six salves tirées coup sur coup avec la rapidité extraordinaire que comporte le système du chargement par la culasse, et lui abattaient tant de monde qu'il se retirait chaque fois en désordre, malgré son élan plein de bravoure, et l'exemple héroïque de ses officiers, dont les rapports prussiens font le plus grand éloge."

"Dans les rares occasions où, à la faveur du terrain, les Autrichiens sont parvenus à engager un combat à l'arme blanche, ils l'ont presque toujours emporté."

"Les échecs essuyés par l'excellent cavalerie autrichienne devraient même être mis en grande partie sur le compte de l'armement prussien."

"Les cavaliers prussiens en effet auraient pour tactique d'attendre la charge des escadrons autrichiens en les couvrant d'un feu très nourri de leurs mousquetons à aiguille. Ils leur tuaient ainsi nombre d'hommes et de chevaux et ne s'abritaient que lorsque l'ennemi, devenu un peu hésitant, se présentait à leur portée dans des conditions naturellement assez défavorables."

La Patrie dit de son côté : "Pendant la guerre qui vient de se faire en Bohême et dans laquelle la supériorité des armes et la rapidité des mouvements ont donné la victoire aux Prussiens, le fusil à aiguille s'est relevé de l'ostracisme qui l'avait frappé lors des premières expériences qu'il a subies. Il vient d'être démontré par les évé-

nements que les avantages obtenus par ces armes étaient de beaucoup supérieurs aux inconvénients signalés d'abord, et les résultats ont nécessairement modifié l'opinion générale à leur égard.

"A la suite de ces combats, les soldats autrichiens, malgré leur admirable discipline et leur brillant courage, ont dû se débander, faute de pouvoir atteindre à la bayonnette des adversaires servis par une invention meurtrière. Tous ont demandé que leur gouvernement mit entre leurs mains des fusils à aigille afin de rétablir l'équilibre entre eux et leurs ennemis.

"En France, où le fusil à aiguille a pris naissance, on a dû revenir sur des expériences qui n'avaient pas paru assez concluantes. Nous savons qu'à Vincennes ces expériences viennent de recommencer, dans le but d'examiner à fond une arme de précision que l'usage a consacrée et d'y apporter, au besoin, tous les perfectionnements désirables.

"L'effet produit en France a été aussi ressenti en Angleterre, puisque, dans un meeting tenu à Huntingdon, le nouveau ministre de la guerre, général Peel, a fait allusion aux fusils à aigille dans un discours qui a vivement impressionné l'auditoire.

"Personne plus que moi, a dit le général, ne fait des vœux sincères pour le maintien de la paix; cependant, qu'il me soit permis d'émettre une observation importante: je crois que beaucoup de temps et d'argent ont été jusqu'ici inutilement dépensés dans nos expériences de fusils et de canons. Les faits ont démontré jusqu'à l'évidence que les plus mauvais fusils à aigille valent mieux que les meilleurs fusils de l'ancien système."

"En terminant, le ministre a déclaré que, l'Angleterre ayant de bons soldats, une armée bien organisée doit avoir des armes de précision d'un maniement rapide comme celles que les Prussiens viennent d'employer dans le nord.

"Certes, nous ne contestons l'obligation ni pour l'Angleterre ni pour aucune autre puissance, et l'assertion du général Peel prouve une fois de plus que, si coûte qu'il soit, le progrès s'impose de lui-même et qu'il vaut mieux dépenser beaucoup en expériences que de se trouver pris au dépourvu."

"Enfin, on écrit de Châlons: "Les grands événements survenus en Bohême, les échecs successifs de l'armée autrichienne, et enfin la défaite de cette belle armée de Sadowa, donnent ici matière à de graves commentaires, purement tactiques, que je résume en quelques mots:

"Pour que de si bonnes troupes, commandées par un général habile, n'aient pas pu tenir en aucune rencontre, et définitivement en bataille rangée, contre les forces prussiennes, dont on n'exalte ni n'abaisse le mérite, il faut nécessairement, absolument, pour ainsi dire, que l'armement des Autrichiens soit très inférieur à celui de leurs adversaires.

"L'entraîn des Prussiens, leur décision stratégique et l'habileté de leurs généraux ne sont pas contestés. Le soldat français est trop sûr de lui-même pour ne pas rendre justice à qui la mérite sur le champ de bataille; mais il connaît, pour l'avoir éprouvée, la solidité des troupes autrichiennes, et il s'étonnerait de leurs revers répétés et désastreux pour leur renommée, si le secret des victoires de la Prusse n'était pas dévoilé par l'importance et la fréquence même de ces victoires.

"C'est évidemment aux fusils à aigille que revient l'honneur des faits d'arme accomplis en Bohême, par les armes prussiennes. Que ce fusil n'ait pas été, immédiatement après la guerre du Danemark, adopté par la France, l'Angleterre, la Russie, on le comprend; mais que l'Autriche ait négligé de se l'approprier après l'avoir vu fonctionner et quand la politique menaçait depuis longtemps d'armer les Autrichiens contre les Prussiens, on se l'explique difficilement. Les Autrichiens en effet avaient vu de près les résultats terribles de l'arme à aigille, et ils devaient s'attendre, en combattant leurs anciens alliés, à une infériorité de feu dont ils subissent en ce moment les inévitables conséquences.

"Il est certain que les combinaisons de Benedek ont été rompues, dès le début de la campagne, parce que les corps appelés par lui, soit à une concentration, soit à favoriser cette concentration, n'ont pas pu tenir devant l'infanterie prussienne, dont chaque fusil représente une sorte de boîte à mitraille.

"Telle est l'opinion générale au sein des troupes au camp de Châlons. L'esprit éminemment pratique des chefs, la sagacité incomparable du soldat se sont accordés pour rendre ainsi témoignage à la valeureuse infirmité des vaincus et à l'ingénieuse nation qui, deux fois depuis deux siècles, a pris l'initiative heureuse du renversement des vieilles tactiques. Frédéric a dû les victoires de la guerre de Sept-Ans à son artillerie légère et à l'ordre mince de sa cavalerie; les généraux vainqueurs jusqu'à ce jour de l'armée autrichienne doivent leurs importants triomphes à la multiplicité de leurs feux. Il y a plus loin du fusil à aigille au fusil à baguette et à piston que de celui-ci au fusil à pierre.

"On a beaucoup discuté sur l'importance du tir précis, et l'inutilité nuisible du tir prodigieux. Le procès est vidé, aujourd'hui; à longue distance, le fusil qui porte juste sera supérieur au fusil prodigieux son feu au hasard; mais, à courte portée, c'est le tir prodigieux qui fera faire le tir précis. Lorsque à 300 et 200 mètres, une troupe brave reçoit dix coups pour un, elle est enveloppée d'une grêle de plomb tellement épaisse qu'elle ne peut pas y riposter.

"Est-ce une perfection que ce fusil

prussien? Non, loin de là. C'est une arme bien travaillée et grossière en même temps. D'abord, elle est lourde, plus lourde que notre fusil de munition actuel et d'un mécanisme compliqué. Deux cylindres s'emboîtent, par rotation, l'un dans l'autre, et sont terminés par deux sections coniques par lesquelles l'obturation des gaz enflammés s'opère imparfaitement. C'est en appuyant sur une très forte tige en fer qu'on ouvre la chambre où se place la cartouche. Cette cartouche contient une balle conique placée en avant de l'amorce fulminante, laquelle amorce est garantie par la charge de poudre qui fait culot. La balle est, en outre, logée dans un petit étui en carton.

"L'aiguille et de deux pièces: la première pièce, celle qui traverse la poudre pour aller perfore l'amorce fulminante, est en acier et d'une ténacité extrême; elle est taraudée à une aiguille en cuivre plus rigide, et celle-ci s'allonge jusqu'à la culasse du canon, qu'elle dépasse en formant bouton au moyen d'une vis qui l'enveloppe. Quant sa cartouche est placée, le soldat tire à lui le bouton à vis et, par ce mouvement, il détend un ressort à boudin dont la pression agit sur un bourrelet intérieur de l'aiguille en cuivre. Pour faire feu, le soldat presse la gachette comme avec un fusil ordinaire, et le ressort à boudin rendu libre se contracte, pousse violemment l'aiguille qui, dans son trajet, traverse la cartouche jusqu'au foyer fulminant, et n'est arrêtée que par le bourrelet dont j'ai parlé ci-dessus.

"Les défauts de ce fusil sont manifestes. Il est trop lourd, et enfin sujet à se détraquer. L'aiguille est d'une grande fragilité; aussi est-elle contenue dans un solide tube de fer. Chaque soldat prussien a trois aiguilles de rechange, mais il n'est pas admissible que le remplacement d'une aiguille puisse être fait au feu, non à l'exercice, en moins de cinq minutes.

"Le fusil est pourvu d'une hausse et tire très juste: sa fabrication, qui est très soignée, doit demander du temps. L'arme est bruni comme tous les fusils des armées étrangères; la bayonnette est assez courte, mince et cannelée; la balle est petite, ce qui est fort appréciable, car si la balle avait le volume des nôtres, le soldat tirant huit et dix fois plus, on ne pourrait pas l'approvisionner sans l'accabler sous le feu.

"En France, nous avons différents modèles de fusils se chargeant par la culasse, dont le moins bon est, je crois, supérieur au fusil prussien."

CANADA.

QUEBEC, 23 JUILLET 1866.

L'assemblée des citoyens convoquée par le maire-suppléant, dans le but de prendre en considération le projet de loi en amendement à l'acte d'incorporation de la cité de Québec, s'est tenue samedi après-midi, en face de l'Hôtel-de-Ville.

On y a adopté à l'unanimité plusieurs résolutions blâmant fortement la mesure. Tout cela serait magnifique si les moteurs des résolutions avaient su profiter de l'occasion pour indiquer les moyens de payer une dette sans avoir d'argent, le moyen de mettre ordre à des désordres financiers de la plus haute gravité sans avoir recours à des taxes; le moyen enfin de lever ces taxes sans y être autorisé par un acte de la législature.

Rien d'important du siège du gouvernement.

Les dernières nouvelles d'Europe que nous publions dans une autre colonne sont encore moins rassurantes que celles apportées par l'avant dernier arrivage. Tout porte à croire que l'Europe est menacée d'une guerre générale.

Le désastre de l'Autriche.

Les journaux révolutionnaires de l'Europe et les journaux américains qui font dans la démocratie avancée sont dans la jubilation; au fond ils ont raison de se réjouir, car l'échec des armées autrichiennes à Sadowa est réellement une victoire pour la Révolution.

Seulement, la joie leur a fait perdre un peu la tête et dans leur délire ils voient déjà l'Autriche écrasée, anéantie, balayée de l'Europe. C'est une erreur dont ils ne tarderont pas à revenir. L'Autriche est encore capable de faire face aux deux ennemis qu'elle a à combattre, et si la lutte se continue comme tout semble l'indiquer, l'armée autrichienne qu'on représente comme étant si désorganisée et si démoralisée par la défaite de Sadowa, prendra avant peu une sanglante revanche.

Nous comprenons l'empressement des révolutionnaires à proclamer l'annéantissement de l'Autriche; quand on sert une mauvaise cause on a toujours peur des revers et on crie victoire pour se rassurer; quant aux millions de catholiques qui font des vœux pour le triomphe de l'Autriche parce qu'ils ont la certitude qu'elle a de son côté le droit et qu'elle a pour adversaires les deux ennemis les plus acharnés de l'Eglise, ils ont deux raisons pour ne pas être découragés de l'échec de Sadowa: premièrement, parce

que cet échec n'a pas les proportions désastreuses que lui donnait le télégraphe prussien; secondement, parce qu'ils savent que la justice divine n'est pas tenue de procéder par coups de foudre.

Nous avions raison de nous défier des rapports officiels prussiens; aujourd'hui nous savons par des sources plus dignes de foi à quoi nous en tenir sur gravité de la situation faite à l'Autriche par la défaite de son armée; nous savons encore que ce revers est dû, non pas à l'infériorité de l'armée autrichienne en matière de solidité au feu et de bravoure, mais à un accident atmosphérique qui a fait tourner à l'avantage des prussiens un mouvement de flanc qui, tenté sous d'autres circonstances, aurait pu amener l'annéantissement complet de leur armée.

Nos lecteurs liront sans doute avec intérêt le résumé suivant des principaux incidents de la terrible journée du 3 juin; ce résumé est emprunté à un journal parfaitement impartial:

"Ce qu'il faut constater tout d'abord dans la bataille de Sadowa, c'est la bravoure, pour ainsi dire surhumaine, déployée des deux parts. Prussiens et Autrichiens, ont montré une ardeur égale. L'Autriche s'est bien défendue, et si la fortune l'a trahie, l'honneur lui est resté. C'est plus que jamais le cas de répéter le mot de Napoléon, se déconvrant, il y a soixante ans, devant un convoi de blessés autrichiens: "Honneur au courage malheureux!"

"Ce qui paraît certain, c'est qu'après avoir rangé son armée sur la rive droite de l'Elbe, le général Benedek a attaqué l'armée du prince Frédéric Charles avec une très grande vigueur, et que sur divers points, il a obtenu des avantages partiels, mais l'armée du prince royal de Prusse, assez éloignée, est arrivée au secours de l'armée de Saxe, s'est établie, sans avoir été aperçue, à Chlumec, à la faveur du brouillard et de la fumée, et c'est ce mouvement tournant qui a décidé le sort de la journée. Jusque-là, l'avantage était du côté des Autrichiens, mais c'est alors qu'attaqués sur leurs flancs et leurs derrières, ils ont chancelé, leur moral s'est affaibli, ils se sont retirés en désordre, ils ont été rejetés violemment sur l'Elbe, et les ponts de l'Elbe n'ont pas suffi pour livrer passage à la masse des fuyards.

"Ainsi l'état atmosphérique n'était pas favorable aux opérations, le brouillard empêchait de distinguer, et les Prussiens, mieux avisés, se sont glissés sur un point qu'on ne surveillait pas, et se sont emparés d'une position décisive, d'où leur mouvement de flanc s'est développé, tandis que les Autrichiens étaient occupés d'un autre côté.

"La bataille a donc été livrée avec l'Elbe à dos, ce qui est peu avantageux, et ce qu'on évite le plus qu'on peut. Si à Essling et à Wagram, Napoléon avait le Danube à dos, c'est qu'il ne pouvait faire autrement. Retraîné dans l'île de Lobau, il n'avait pas d'autre débouché.

"Si l'on est vaincu, il y a, comme à Marengo, encombrement en se retirant; parce que le passage est difficile; c'est ce qui vient d'arriver encore, et c'est là qu'on a dû recueillir le plus de prisonniers. Mais enfin, à Essling, Napoléon, refoulé à cause de l'infériorité de ses troupes et du gonflement du Danube, qui ne permettait ni aux renforts, ni aux approvisionnements d'arriver, parvint à repasser le fleuve, et Benedek a pu passer sur la rive gauche de l'Elbe. Il faut remarquer qu'on annonce que l'aile gauche autrichienne a été détruite, mais qu'on ne dit rien du centre et de l'aile droite. Si grandes que soient les pertes, elles n'atteignent donc pas la proportion qu'on leur a donnée, et les bulletins des vainqueurs sont toujours exagérés.

"Le résultat serait, dit-on, pour les Prussiens, la prise de Josephstadt et de Koenigsgratz, mais il nous semble que c'est aller un peu vite. On nous a représentés ces deux forteresses comme très importantes, pourvues de défenseurs, de vivres et de munitions, et parfaitement inondées. Il n'est pas probable qu'elles se rendent à la première sommation. Il faut en faire le siège, ce qui demande du temps, et des forteresses à prendre ne sont pas des forteresses à prises. Un commandant qui livre une place sans la défendre, est un lâche ou un traître."

Le *Moniteur universel*, journal officiel de l'empire français, ne juge pas autrement la situation:

"Malgré les résultats importants obtenus jusqu'à cette heure par les Prussiens, dit-il, et quand même Benedek se déciderait à rétrograder en ce moment devant eux, il faut bien reconnaître que la position des Autrichiens n'est pas encore sérieusement compromise.

"Les Prussiens n'ont obtenu leurs succès qu'en se hasardant beaucoup, et la destruction de leurs armées dans une bataille générale leur ferait courir bien des risques. L'Autriche, au contraire, même après la perte d'une bataille, peut toujours compter sur une nombreuse population militaire pour remplir les cadres de ses armées."

Ainsi donc, au témoignage du journal sans contredit le mieux informé et le plus en état, par ses relations avec les cercles officiels, de juger sainement les choses, la situation de l'Autriche n'est pas sérieusement compromise; l'Autriche peut encore tenir haut et ferme son drapeau, et racheter un début malheureux par un de ces coups heureux qui décident de l'issue d'une guerre.

Service anniversaire de feu Sir E. P. Taché.

On nous prie d'annoncer que le service anniversaire de feu l'hon. Sir Etienne Paschal Taché aura lieu dans l'église de St. Thomas, Montmagny, le 2 août prochain à 9 heures A. M.

Nous espérons que les nombreux amis du regretté défunt se feront un devoir d'assister à ce dernier adieu fait sous les auspices de l'église à l'éminent homme d'état dont le Canada pleure encore la perte.

Nous apprenons que le service anniversaire de feu l'honorable A. N. Morin sera chanté, mercredi, le 1er août, dans l'église de Notre-Dame de St. Hyacinthe. Plusieurs amis de cet homme estimable aimeront à aller prier de nouveau sur sa tombe. Le nom de ce citoyen éminent, de ce légiste distingué, est aujourd'hui dans toutes les bouches, conjointement avec celui de ses collègues codificateurs, à l'occasion de la publication de l'ouvrage vraiment remarquable dont ils ont doté leur pays. Nous sommes bien aise de saisir cette occasion de rendre de nouveau un hommage tout particulier à celui dont la carrière est accomplie, et qui, il n'y a encore que quelques semaines, était l'objet d'un éloge si éloquent de la part d'un membre du Conseil de notre Université catholique. C'est une pensée heureuse, ce nous semble, que celle qui veut conserver dans la mémoire du peuple le souvenir de ses bienfaiteurs. Le souvenir de leurs belles actions et de leurs vertus est un stimulant et un exemple puissant pour leurs contemporains et pour ceux qui viendront après eux.

Lord Brougham a fait un discours, à la Chambre des lords, contre la cession de la Vénétie à l'Italie. Le vénérable juriconsulte pense que la Vénétie, délivrée de l'Autriche, doit être laissée à elle-même.

Etats-Unis.

DANGER D'UNE NOUVELLE GUERRE CIVILE.

(du *Courrier des Etats-Unis*.) Le *Times* ne se trompait pas l'autre jour quand il signalait comme une éventualité probable la résistance armée des révolutionnaires radicaux à l'autorité constitutionnelle de l'Exécutif. Nous forcerions la situation si nous disions que nous sommes arrivés à cette crise annoncée par notre confrère américain; cependant nous semblons en approcher rapidement. Les empiétements des radicaux du Congrès, ne connaissent déjà plus de bornes; les conseils de modération qui avaient prévalu pendant quelque temps parmi eux ne sont plus écoutés, et il est de toute évidence qu'ils ont juré de reconstruire l'obstacle que présente à leurs desseins la conscience honnête et droite d'un seul homme, du Président.

Laisant au second plan, pour le moment, la reconstruction, le suffrage noir et tous leurs dadas politiques, ils réunissent leurs efforts contre le pouvoir exécutif dont ils veulent lier les mains et neutraliser entièrement l'action pendant l'intervalle qui sépara les deux sessions. Il n'est sorte de subtilités parlementaires auxquelles ils n'aient recourus pour parvenir à ce but. S'ils réussissent, ce qui est douteux, nous serons condamnés au *status quo* actuel jusqu'à la prochaine session; s'ils échouent, on peut dire, sans être pessimiste: Dieu sait ce qu'il adviendra.

En dépit des prescriptions de la Constitution, M. Stevens a présenté avant hier à la Chambre une résolution qui ne tend à rien de moins qu'à enlever au Président le droit de convoquer le Congrès, et d'investir de pouvoirs extraordinaires les présidents des deux Chambres. Cette résolution est ainsi conçue et son adoption ne semble pas faire doute:

Quand le Congrès s'ajournera, ce sera pour se réunir de nouveau le samedi, 1er décembre prochain, à moins qu'il ne soit convoqué plus tôt par les présidents respectifs des deux Chambres, auxquels des pouvoirs sont conférés à cet effet par les présentes.

Cette proposition, dont le caractère subversif et révolutionnaire n'échappera à personne, a causé une irritation profonde dans le public en général et a été accueillie avec indignation par la presse démocrate. On s'accorde à la regarder comme un achèvement vers l'emploi des moyens extrêmes. Pour donner une idée des colères que la proposition radicale a soulevées dans la presse, nous citerons les passages suivants d'un article du *World*:

"Nous venons de faire un nouveau pas vers la guerre civile. C'est évidemment la guerre civile que les conspirateurs radicaux demandent; rien autre chose que la guerre civile. M. Raymond, qui a entendu et révélé leurs trames odieuses, a déclaré, sous sa propre responsabilité, comme représentant, comme journaliste, comme gentleman, que ces hommes n'aspirent à rien de moins qu'à l'emploi de la force. En présence de cette déclaration, le but de la résolution de M. Stevens est assez clair.

"Qu'ils contiennent donc, s'ils l'osent. Les balles et les gibets, quelque coûteux qu'ils qu'ils soient du reste, qui nous débarrasseraient des instigateurs de notre première guerre civile et des machinateurs de la seconde, seraient peut-être, après tout, les seuls agents capables de ramener le calme et la paix."

La guerre dans l'Amérique du Sud.

(du *Courrier des Etats-Unis*.)

En présence des événements militaires dont le centre de l'Allemagne est le théâtre émoignant, les combats que livrent les forces alliées de l'empire du Brésil et de la République argentine sur les rives du Parana aux Paraguayens n'offrent qu'un intérêt secondaire.

Cependant, la lutte est acharnée; le 24 mai il s'est livré une bataille à Tuyuti, où les forces de Lopez, après une attaque vigoureuse, à la suite de laquelle elles avaient enfoncé les avant-postes

et fait reculer la cavalerie correntine, sont venues se briser contre les bataillons serrés des Brésiliens.

Les Paraguayens, après trois heures de mêlée, ont battu en retraite, laissant sur le terrain, 5,000 morts et blessés, six canons et une quantité d'armes. Les alliés ont subi aussi des pertes considérables, surtout les Brésiliens, qui ont été le plus engagés et qui ont décidé la victoire. Ils ont eu 1,500 hommes hors de combat.

Les généraux Ozorio et Paunero ont été blessés. Lopez a ramené ses troupes décimées dans leurs retranchements, mais il sera bientôt réduit à sa dernière ligne de défense, la forteresse de Humayti, qui est déjà menacée par l'escadre brésilienne. Cette guerre ne peut pas se prolonger bien longtemps.

Les Paraguayens seront obligés de subir les conditions des vainqueurs, et de prendre une position bien modeste, qui sera pénible pour leur arrogance habituelle.

Le commerce de l'Amérique et de l'Europe y gagnera du moins, si les alliés sont fidèles au programme qui leur a fait prendre les armes, la liberté des *tres bocas*, des trois bouches du fleuve Parana.

NOUVELLES D'EUROPE.

(Par voie télégraphique.)

Les steamers océaniques le *Herman* et le *City of Paris*, arrivés à New-York, apportent des nouvelles d'Europe jusqu'au 12. NEW-YORK, 21 juillet.—L'armistice n'est pas encore conclu. Les négociations continuent. Des journaux de l'Italie prétendent que la Prusse a décliné les propositions de l'armistice. A Vienne, des journaux semi-officiels disent que Napoléon a pris des mesures énergiques pour la conclusion de l'armistice, et que la médiation armée a été annoncée aux quartiers-généraux de la Prusse.

LONDRES, 12 juillet.—Le *Globe* pense que la guerre sur le continent sera bientôt partagée par tous les états de l'Europe.

La Prusse tient ferme à ses demandes. Les Italiens s'avancent toujours en dépit des ordres de la France.

Les Autrichiens évacuent la Vénétie, en laissant dans la forteresse une bonne garnison. La proportion des blessés dans la dernière bataille est de 8 Autrichiens contre 1 prussien. Le choléra continue à sévir à Stettin et à Berlin. Le 7, à Berlin, il y a eu 148 cas, et 71 morts.

Les Autrichiens ont battu les Italiens à Borgoforte et à Monte Suello. Les Italiens ont été repoussés cinq fois à Borgoforte. Le Général Cialdini a franchi le Pô le 8, entrant dans la Vénétie à la tête de son corps d'armée. Il paraît que le Cabinet Anglais a recommandé à l'Italie d'accepter la médiation de Napoléon.

Correspondance d'Autriche.

Vienne, 4 juillet.

Il y a eu de tristes scènes hier soir lorsque la nouvelle de la grande défaite subie par notre armée s'est répandue dans la ville. On pouvait voir des hommes sérieux verser des larmes, et la consternation était profonde, bien que le gros du public viennois n'eût pas encore hier une connaissance complète de la nouvelle funeste. Aujourd'hui toutes les églises sont ouvertes à l'émotion générale, les demandes et les propositions populaires se multiplient. Tout le monde veut que le général Benedek, pourvu au moins du meilleur de tous les prestiges, consistant dans la fortune militaire, ait un successeur qui soit à même d'inspirer à l'armée, intimidée par tous ses divers, une nouvelle confiance.

On demande en outre l'organisation d'une garde nationale, afin que tous les militaires responsables puissent être envoyés sur le champ de bataille. Le parti allemand veut la convocation du Reichsrath, au moins du Reichsrath soi-disant restreint; d'autre part, les Hongrois ne manqueraient pas d'insister pour que l'ajournement de la diète soit rapporté.

Tous ces projets méritent plus ou moins d'attention, mais ce qui les domine tous, c'est la nécessité de nous prémunir contre des dangers qui croissent d'heure en heure; c'est l'urgence de régler la question vénitienne d'accord avec la France.

Instinctivement, et même malgré les insinuations de quelques journaux de Vienne, opiniâtrement hostiles à la politique française, l'opinion publique sent l'utilité de ne pas reculer devant ce grand sacrifice et de recourir à la médiation, au moins morale, de l'empereur des Français. Que le gouvernement ne tarde pas à reconnaître, lorsqu'il est encore temps de sauver notre Etat, la légitimité de ce vœu public.

La victoire glorieuse remportée sur le champ de bataille de Custozza n'a pas, tout le monde le sait, une portée offensive. Ni les gouvernements, ni les partis politiques, ni enfin les peuples autrichiens ne pensent à la revendication de la Lombardie, ni à la restauration des ducs dépossédés.

La note du ministère des affaires étrangères, datée du 1er juin, admettant la possibilité d'un échange du territoire vénitien pour une conquête assurée, ne laisse aucun doute sur les véritables intentions de l'Autriche, et l'Autriche, quelque malheureuse qu'elle soit par suite de grandes fautes politiques, est pourtant toujours loyale et reste toujours fidèle à sa parole.

Ce qui caractérise le mieux la situation, c'est que le télégramme officiel, publié aujourd'hui par la *Gazette de Vienne*, n'a pas été rédigé par le commandant général lui-même, c'est le commandant de la forteresse de Koenigsgratz qui l'a envoyé. Il n'y est fait mention du quartier général que dans la forme d'un vague on dit.

Hohensbruck se trouve encore dans le voisinage de Koenigsgratz; mais, autant qu'il est permis de se livrer à une conjecture dans un moment aussi grave, où les résolutions doivent varier toujours suivant les nécessités critiques, il y a lieu de croire que l'armée prendra une position en s'appuyant sur la grande forteresse d'Olmütz et s'étendant sur une ligne oblique, afin de garder Vienne et les passages du Danube.

Il est positif que notre armée a lutté avec beaucoup de bravoure et d'énergie; l'artillerie et la cavalerie se sont admirablement conduites; d'immenses pertes sont cependant à regretter, et si le nombre total des morts, des blessés et des prisonniers s'élevait ces der-

nières jours, comme on l'a dit, à environ 43,000 hommes, ce nombre s'est peut-être accru de

Et pourtant, malgré tant de souffrances et de terreurs, aucune voix ne s'élève pour demander la conclusion d'un lâche traité de paix. Ce trait significatif prouve d'autant mieux la force de résistance que renferme le cœur du peuple autrichien. L'archiduc Guillaume est blessé; le courageux frère de l'archiduc Albert s'est lancé héroïquement au milieu de la bataille.

Une réunion a eu lieu hier au ministère des finances pour rechercher un nouvel expédient financier destiné à procurer des fonds pour que la guerre puisse être efficacement continuée. La somme encore disponible pour les besoins de l'armée et de l'administration s'élève à environ 30 millions de florins; les impôts à venir cessent dans toute la Bohême, les impôts par l'ennemi. On parle aujourd'hui d'un manifeste qui s'adresserait à la magnanimité des peuples autrichiens, et qui les engagerait à tenir ferme le drapeau de l'honneur et des libertés menacés de l'Autriche. Je suis sûr que cet acte rencontrera un écho favorable. Chacun comprend que céder et reculer aujourd'hui serait abdiquer pour jamais.

Espagne.

Voici en quels termes le maréchal O'Donnell a présenté devant la chambre des députés de Madrid la demande de faire par le gouvernement de la reine, de pouvoir suspendre, en cas de besoin, dans toute la monarchie ou dans une partie de la monarchie seulement, les garanties de liberté individuelle données par la constitution.

Le gouvernement s'est engagé, au même temps à rendre compte aux cortès, dans la prochaine législature, d'un usage qu'il aura fait de cette autorisation.

"Je prie messieurs les députés, au nom de la reine et de la patrie, d'oublier nos petits dissentiments; mais nous nous pour tenir tête à la révolution sociale, sauons la patrie, c'est à notre devoir suprême.

"Le gouvernement croit nécessaire de suspendre les garanties constitutionnelles, et il vient en demander l'autorisation aux représentants du pays. Dans notre conscience, à tous, est gravée la pensée qu'après ce qui est arrivé, il est impossible de laisser la société sans protection.

"Je veux la liberté, oui; mais pour qu'il y ait liberté, il faut qu'il y ait société, et pour cela, il est indispensable de mettre un terme à l'anarchie produite par les passions effrénées et destructives qui se sont malheureusement emparées de nous.

"Après avoir obtenu ce résultat, nous reviendrons au tranquille exercice de la liberté et du régime représentatif qui sont les légitimes conquêtes de la civilisation; mais, avant tout, comme je l'ai dit, sauons la société."

Des explications analogues ont été fournies au sénat par le maréchal O'Donnell.

Les agitations politiques, les révoltes aboutissent—en Espagne comme partout—à une restriction des libertés publiques. C'est là un des plus grands dangers de notre siècle. Seulement, ceux qui ont la responsabilité du pouvoir ne doivent pas oublier qu'il vaut mieux détruire les causes de troubles que réprimer les troubles eux-mêmes, et qu'il y a presque toujours dans les mouvements populaires quelque chose qui accuse la politique des hommes d'Etat.

Nous extrayons ce qui suit d'une correspondance viennoise:

"On parle des pertes que les fusils à aigille du modèle nouveau dont se sert l'infanterie prussienne font éprouver aux troupes autrichiennes. On prétend que les Prussiens avec ce fusil tirent plusieurs coups lorsque les Autrichiens n'en peuvent tirer qu'un seul. Je connais quelques officiers qui ne croient pas à cette supériorité du fusil prussien et qui prétendent que cela ne peut, sur le champ de bataille, servir qu'à faire inutilement beaucoup de munitions et épuiser les saisons de réserve de l'artillerie.

"Quand à l'artillerie autrichienne, il paraît qu'elle a plutôt des avantages matériels sur celle des Prussiens que de désavantage.

"Malgré les préoccupations que donnent ici les derniers événements, quoiqu'il soit très-rare des premiers succès des armes prussiennes, on ne paraît pas avoir de doute sur la fin de la lutte, et chacun se dit que la Prusse est entrée en ligne en usant de toutes ses ressources, tandis que l'Autriche a menagé ses sennes.

"Je ne serais pas éloigné de partager cette opinion, lorsque je me souviens de la persévérance que l'Autriche et ses armées, si souvent battues par nous, sous le Consulat et l'Empire, ont toujours montrée."

France.

La session du corps législatif a clos le 30. Dans son discours de clôture, le président Walewski s'est exprimé ainsi: "Au moment où nous allons nous séparer et porter dans tous les départements de la France l'expression sincère de notre confiance dans la sagesse qu'il préside aux destinées du pays, permettez-moi d'exprimer la certitude que nous séparons aujourd'hui, nous pourrions nous réunir de nouveau l'année prochaine avec une harmonie parfaite de sentiments et d'intentions et donner à l'empereur et à la France de nouvelles preuves de dévouement et de patriotisme."

La *Patrie* annonce que le sénat a été saisi immédiatement d'un sénatus-consulte ayant pour objet de modifier l'article 1er du décret du 30 novembre relatif à l'adresse. Aux termes de sonatus consulte, le droit d'interpellation

MAINTENANT EN VENTE A LA LIBRAIRIE

DE

LEGER BROUSSEAU,

NOUVELLE PUBLICATION

D'UNE GRANDE IMPORTANCE.

LE

NOUVEAU TESTAMENT

DE

Notre-Seigneur Jesus-Christ

Traduit de la Vulgate en français avec des notes Explicatives, Morales et Dogmatiques pour en faciliter l'intelligence par

MGR. CHARLES-FRANÇOIS BAILLARDON, AVEQUE DE TLOA,

Administrateur de l'Archidiocèse de Québec.

Publié avec l'approbation et à l'invitation de tous les Evêques de la Province.

Imprimé par **LEGER BROUSSEAU**, 7, Rue Buade.

Le NOUVEAU TESTAMENT, dit l'auteur de cette traduction, dans son introduction, "c'est par excellence Le Livre des Chrétiens". Ce livre divin devrait donc se trouver dans la bibliothèque de toutes les familles chrétiennes, capables de le lire, et y tenir la première place.

Ce qui a empêché jusqu'ici un grand nombre de personnes d'avoir et de lire le Nouveau Testament, c'a été d'abord la difficulté de trouver une traduction approuvée comme elle doit l'être; puis la peine, et souvent l'impossibilité pour elles d'en comprendre le texte. Ces deux difficultés sont levées par la traduction que nous annonçons aujourd'hui. L'autorité de celui qui la donne au public en garantit la fidélité; et le grand nombre de notes dont il l'a accompagnée, "en faciliteront l'intelligence" à tous les lecteurs.

Nous osons donc nous flatter que les catholiques de cette province parlant la langue Française se réjouiront de la publication du Nouveau Testament que nous leur offrons aujourd'hui, et s'empresseront de se le procurer.

Québec, 14 mai 1866.

Maison Française.

SPECIALITE DE PRODUITS FRANCAIS.

RUE ET FAUBOURG SAINT-JEAN, Nos. 32 et 32 1/2, QUEBEC.

MICHEL, PERE ET FILS,

MEDAILLES DE PREMIERE CLASSE,

Exposition de Rennes 1854.
Exposition de Laval 1857.

Exposition Agricole du Mans 1855.
Exposition Industrielle du Mans 1857.

MM. MICHEL, PERE ET FILS, ont l'honneur d'informer le public qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin dans lequel ils auront constamment et spécialement des produits français.

On trouvera à leur magasin un assortiment complet des VINS DES MEILLEURS CRUS ET DES MEILLEURES RECOLTES, de France, de Sicile, d'Espagne et du Portugal.

Un assortiment de SPIRITUEUX ET LIQUEURS, tels que Cognac, Eau-de-Vie, Old Tom, Gin, Whiskey, Rhum de la Jamaïque, Absinthe Suisse, Kirschen-Wasser, Vermouth, Curaçao, Chartreuse, Raspail, etc., etc.

DE LA LIQUEUR ANTI-CHOLERIQUE, CURATIVE ET PRESERVATIVE

Des Conserves Alimentaires et autres Comestibles,

DES ARTICLES DE FANTAISIES ET AUTRES.

DES APPAREILS DE CHAUFFAGE ET DE VENTILATION. Brevetés.

Les meilleurs de tous ceux connus jusqu'à ce jour, tels que Calorifères à air chaud, à l'eau chaude, à la vapeur, Fourneaux de cuisine, d'été et d'hiver, USINE A FABRIQUER LE GAZ CHEZ SOI pour grands et petits établissements, etc., etc.

Messieurs Michel, père et fils, ayant fait venir leurs Vins et Cognac directement des Vignobles et leurs Liqueurs des distillateurs les plus en renom, peuvent les vendre purs, et ces liquides peuvent être pris sans danger par les malades et les convalescents.

Toutes ces Marchandises seront vendues à des PRIX TRÈS-MODÉRÉS et au comptant.

Québec, 2 juillet 1866. 1597.

NOUVEAU MAGASIN.

P. Couture et cie.

EN FACE DU

MARCHE JACQUES-CARTIER

Rue la Couronne, No. 36.

Le public trouvera le plus complet assortiment de MARCHANDISES SÈCHES qu'il y ait à Québec. Tous les goûts et toutes les classes d'acheteurs y trouveront satisfaction pour la qualité des effets et pour les prix qui défient toute compétition.

ACHETEURS, VENEZ VOUS ASSURER

ET VOUS SEREZ SATISFAITS!!

Venant d'être reçu :

10 CAISSES DRAPS FRANÇAIS,

12 caisses Casimires français,
8 caisses Tweeds des derniers patrons,
3 balles Flanelles de toute qualité,
15 balles Coton Jaune depuis 4d à 2s 6d,
15 balles Coton des Indes depuis 5d à 1s 2s.

A L'ANCIEN ETABLISSEMENT

DE

MM. P. COUTURE ET CIE.,

Rue de la Couronne, No. 37.

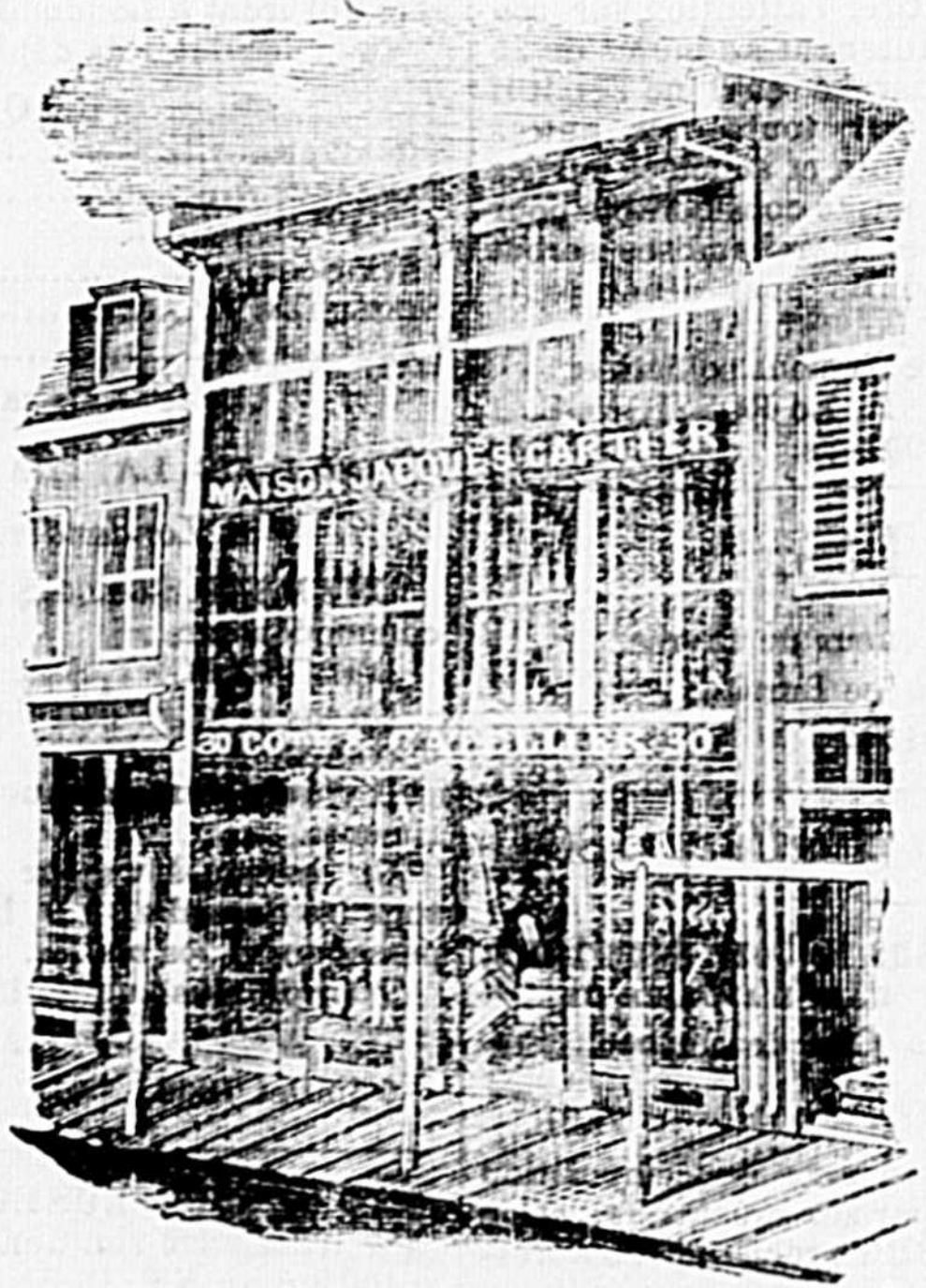
Les soussignés ont aussi augmenté d'une manière très-considérable leur DÉPARTEMENT DE HARDÉS FAITES où le public trouvera ce qu'il y a de mieux et au plus bas prix.

P. COUTURE & CIE.

11 juin—18661571

Marchandises Sèches!!!

MAISON JACQUES-CARTIER,



GRANDE REDUCTION.

GRANDE REDUCTION.

LES SOUSSIGNÉS ayant en main un lot considérable de MARCHANDISES SÈCHES provenant des différents fonds de BANQUEROUTE qui ont été vendus à ENCAN pendant la dernière saison, et ayant aussi complété leur assortiment du PRINTEMPS, annoncent aux consommateurs qu'il vendront comme par le passé à des prix qui ne fera qu'augmenter la foule des acheteurs qui PATRONISE cette établissement depuis longtemps.

COTE ET CATELIER,

N° 30 rue de la Couronne, St. Roch.

P. S.—Désirent particulièrement attirer l'attention de leurs nombreuses pratiques, sur un grand nombre d'articles français, qui consiste principalement en toile, qui ne se trouve qu'à leur établissement.

28 mai 1866—1429.

A Vendre.

LES six dernières années du 'COURRIER DU CANADA', complètes.

S'adresser à

JEPHANE LEFRANÇOIS,
43, Rue des commissaires,
St. Roch,
ou à LÉGER BROUSSEAU.

Québec, 25 septembre 1865.

LES

ANCIENS CANADIENS

PAR

PHILIPPE AUBERT DE GASPE,
DEUXIEME EDITION.

REVUE ET CORRIGÉE PAR L'AUTEUR.

A vendre à la Librairie de

LÉGER BROUSSEAU,
N° 7, rue Buade Haute-Ville.

H. BLANCHET, CHIRURGIEN.

N° 9, RUE DU PALAIS,
(Ancienne résidence de son oncle, feu JEAN BLANCHET, Chirurgien.)

Le DR. BLANCHET prêtera une attention particulière au traitement des maladies Chirurgicales.
Québec, 7 juin 1865—1269

VINS FRANÇAIS ET AUTRES

En vente à la Librairie de

LÉGER BROUSSEAU,
7, Rue Buade Haute-Ville.

CHABLIS,

SAUTERNE,

SAUMUR,

BEAUJOLAIS,

BRAUNE,

CHATEAU MARGAUX,

HAUT BRION,

CHATEAU LAFITE

POMARD,

ROMANCE,

CHAMPAGNE,

FINE COGNAC,

SHERRY,

OPORTO,

MADERE.

Québec, 2 novembre 1864.

L'ORAISON FUNEBRE DE GENERAL DE LAMORICIERE

LE HERO DE CASTELFIDARDO

Par Mgr. DUPANLOUP,

Evêque d'Orléans,

Avec un magnifique portrait photographique du général exécuté d'après une photographie de Paris, par M. ALEX. FRASER.

Tous les catholiques doivent tenir à conserver ce chef-d'œuvre d'éloquence et avoir dans leurs albums de famille, le portrait de l'illustre défenseur de notre Saint-Père le Pape.

Prix de la brochure, portrait compris :

TRINTE SO US.

Ainsi pour le prix ordinaire d'une photographie, le public aura à la fois, le discours de Mgr. d'Orléans et le portrait du général de La Moricière.

En vente à la Librairie du Canadien, côté de la Bas-Ville, et chez les principaux libraires.

J. N. DUQUET et CIE.,

Libraires-Éditeurs.

Québec, 10 novembre 1865.

PETIT RECUEIL

DE

CANTIQUES

À L'USAR DES

MISSIONS, RETRAITES, NEUVAINES ET CATECHISMES.

LES USSIGNE offre maintenant en vente une nouvelle édition de ce PETIT RECUEIL DE CANTIQUES, contenant plus de 250 CANTIQUES choisis et très bien appropriés à l'usage des Missions, Retraites, Neuvaines et Catechismes.

Outre les prières de la Messe, Vêpres, etc., on y a ajouté la MÉTHODE DE PLAIN-CHANT.

Ce Recueil de Cantiques a été compilé et corrigé par le Révé. M. C. MARQUIS, et a reçu l'approbation de NN. SS. l'Archevêque de Québec et l'Evêque de Trois-Rivières.

A vendre chez

LÉGER BROUSSEAU,

Libraire,

7, Rue Buade, Haute-Ville.

COURS DE TENUE DES LIVRES, en partie double et en partie simple, divisé en trois parties, comprenant : 1o. Les principes raisonnés de la Tenue des Livres en partie double et en partie simple; 2o. La pratique de la Tenue des Livres ou la comptabilité figurée d'une maison de commerce; 3o. La correspondance commerciale suivie d'exercices pratiques et d'un vocabulaire explicatif des termes usuels de commerce. Par un professeur de comptabilité.

A vendre chez

LÉGER BROUSSEAU,

Libraire,

7, Rue Buade, Haute-Ville.

HUILE

IODÉE

DE J. PERSONNE

Pharmacien en Chef de l'Hôpital du Midi,

Approuvée par l'Académie de Médecine de Paris.

L'HUILE IODÉE DE PERSONNE remplace avec avantage, dans la plupart des cas, l'Huile de Foie de Morue, qui, par son odeur et sa saveur provoque un dégoût prononcé, que beaucoup de malades ne peuvent surmonter, et qui est toujours d'une digestion pénible.

Le rapport académique constate en effet "Que dans les cas curables, la guérison ou tout au moins des modifications heureuses ont été beaucoup plus promptement obtenues avec l'Huile de J. Personne qu'avec celle de Foie de Morue" et déclare "qu'elle présente beaucoup d'avantage sur cette dernière."

Tout prouve en effet que l'Huile de Foie de Morue doit ses propriétés essentielles à l'Iode qu'elle contient, et qu'elle est de plus en plus sophistiquée dans le commerce, au point que certaines Huiles ne contiennent que des traces d'Iode. Par suite, son action sur l'économie devient incertaine et souvent à peu près nulle.

L'Huile de J. PERSONNE, au contraire, identique dans sa composition, possède une action toujours certaine. Elle agit à bien moindre dose, et son odeur et sa saveur différant peu de celle de l'Huile d'Amandes douces, elle est facilement supportée par les malades.

Elle est employée avec succès dans toutes les affections contre lesquelles l'Huile de Foie de Morue a été préconisée; ainsi que dans toutes les Maladies chroniques, les affections tuberculeuses du poulmon, dans quelques Maladies de la peau, comme le lupus (dartre rongeante), chez les personnes d'une constitution délicate ou affaiblie par un long traitement.

La dose moyenne de l'HUILE DE J. PERSONNE, dans les Hôpitaux, a été de 60 grammes par jour, mais nous pensons qu'en ville, en raison des circonstances plus favorables dans lesquelles se trouvent le plupart des malades, il sera rarement nécessaire de dépasser celle de 30 à 40 grammes (2 à 3 cuillerées à bouche), qu'il convient toujours de prendre à jeun, principalement le matin et le soir.

C'est du reste au Médecin traitant, seul, qu'il appartient de la fixer et de la modifier selon les cas.

AVIS ESSENTIEL.

L'HUILE DE J. PERSONNE, préparée par l'inventeur lui-même, n'est vendue qu'en flacons et de quelques-uns de forme rectangulaire, à pans coupés, sur lesquels sont incrustés les mots : Huile Iodée de J. Personne. Ces flacons sont revêtus d'une étiquette signée par lui et par le Dépositaire-Général, portant son cachet sur le bouchon et sur la capsule qui le recouvre, et sont accompagnés de la présente instruction, portant sa signature.

J. PERSONNE.

P. S. Les flacons ayant contenu l'Huile, étant très-difficiles à nettoyer, ne seront pas repris, et on fera bien de les briser, afin que des personnes peu scrupuleuses ne puissent pas s'en servir pour tromper les malades, en leur livrant, sous le nom d'Huile de J. Personne, une huile inerte ou mal préparée.

L'auteur se réserve le droit de propriété et de traduction dans les États étrangers, conformément aux règlements conclus entre la France et ces États, pour la garantie de la propriété littéraire.—Toutes les formalités prescrites à cet effet ont été remplies.

A vendre chez

LÉGER BROUSSEAU,

Libraire,

7 rue Buade, Haute-Ville

LA MYSTIQUE, ouvrage en cinq volumes par GORRES, et traduit de l'Allemand, par M. CHARLES SAINT-FOL, auteur de "Heures Sérieuses d'un Jeune Homme", etc.

A vendre chez

LÉGER BROUSSEAU.

Dr L. J. A. SIMARD,

Médecin-Oculiste et Auriste.

Professeur de médecine à l'Université-Laval, avert son bureau de consultation, No. 18, RUE SAINT-LOUIS.

Consultations à toutes heures.

Québec, 3 octobre 1865.

COUP-D'ŒIL

sur le

CANADA ET LA COLONISATION

—

ON peut se procurer cette récente brochure à la Librairie du soussigné, moyennant 12 centes copie. Il n'en reste plus qu'une cinquantaine de copies à disposer.

LÉGER BROUSSEAU,

7, Rue Buade, Haute-Ville

Québec, 5 octobre 1864.

CONDITIONS

DU

COURRIER DU CANADA

—

Prix de l'abonnement :

(Invariablement d'avance.)

CANADA — Un an \$4.00

Six mois 2.50

Trois mois 1.50

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, (par la Colombie)

NOUVELLE-ÉCOSSE, (par la Colombie) } Un an \$5.00

NOUVEAU-BRUNSWICK, (par la Colombie) } Six mois 3.00

ANGLETERRE, (par la Colombie) } Trois mois 2.00

FRANCE — Un an 10.00

Six mois 6.00

Trois mois 4.00

Tarif des Annonces.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir :

Six lignes et au-dessous \$1.00

Pour chaque insertion subséquente, de 12 centes

Pour les annonces d'une plus grande étendue être adressé à M. E. RENAUD.

Toutes lettres, demandes d'annonces et réclamations d'argent, demandées à M. LÉGER BROUSSEAU propriétaire, No. 7, Rue Buade, vis-à-vis le Presbytère, (France)

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

LÉGER BROUSSEAU

ÉDITEUR PROPRIÉTAIRE,

7, Rue Buade, vis-à-vis le Presbytère, QUEBEC